

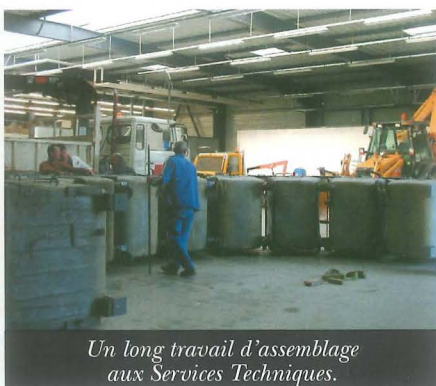
CHARTRES  
DE BRETAGNE

# Le Chartrain

www.ville-chartresdebretagne.fr

Juin 2003

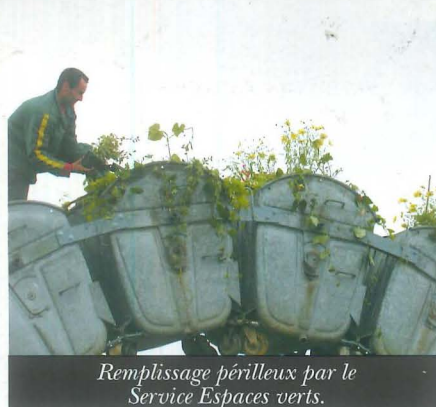
## Retour sur la roue à AUBE



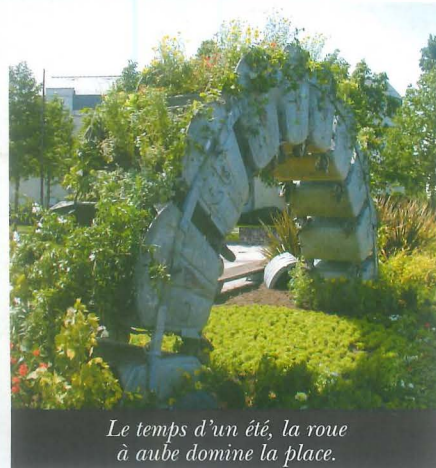
Un long travail d'assemblage  
aux Services Techniques.



Montage sur l'esplanade  
des Droits de l'Homme.



Remplissage périlleux par le  
Service Espaces verts.

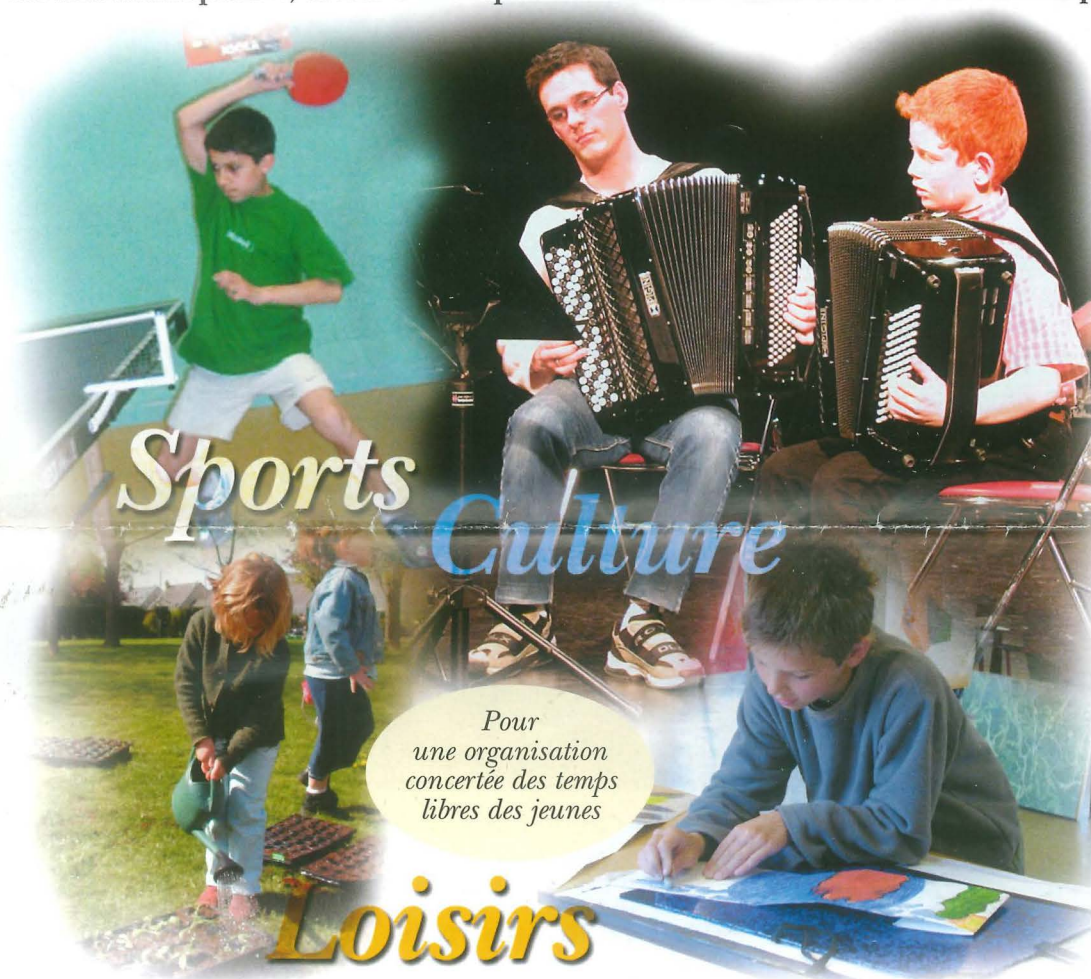


Le temps d'un été, la roue  
à aube domine la place.

## Le Contrat Educatif Local derrière les mots... des actions

De 3 à 15 ans, l'enfant est très sollicité. Entre l'école, le temps périscolaire (transports, restauration, études...) et les activités sportives ou culturelles il jongle avec un emploi du temps de «Ministre» !

A Chartres de Bretagne, les offres de loisirs et les animations scolaires et périscolaires sont abondantes. Un des principaux objectifs du Contrat Educatif Local est de mobiliser tous les acteurs éducatifs (associations, écoles, centre de loisirs, parents, services municipaux...) autour d'une répartition cohérente et raisonnée de ces activités pour le bien-être de l'enfant scolarisé.



Sports

Culture

Pour  
une organisation  
concertée des temps  
libres des jeunes

Loisirs

Créé en 1998, le CEL est un dispositif interministériel (Education Nationale, Jeunesse, Sports, Culture, Communication ainsi que la Ville) qui globalise les financements, auparavant dispersés, pour mener des actions auprès des jeunes scolarisés de l'école maternelle au collège. Les parents, les enfants, les enseignants, les animateurs municipaux, les acteurs culturels, sociaux, associatifs, les professionnels de la santé et les élus se rencontrent pour apporter ensemble une réponse en fonction des besoins repérés, des ressources disponibles et des objectifs fixés. Depuis sa création, tous les départements français ont vu émerger des projets de CEL dans des villes de toutes tailles.

Instrument privilégié pour aménager les rythmes scolaires et les activités sur un territoire, ce dispositif permet de rendre l'enfant acteur et non simple consommateur.

Afin de mobiliser tous les partenaires et acteurs éducatifs, la Municipalité, porteuse du projet, s'attache à lancer une dynamique commune en mobilisant tous les partenaires et acteurs éducatifs pour atteindre cet objectif : "pour accompagner chaque enfant dans la construction de sa personnalité, dans l'apprentissage de la vie collective, de la Cité, en favorisant l'égalité des chances et dans le respect des valeurs de laïcité".

Ainsi, Lydie CORBIN, employée du service Enfance-Jeunesse de la commune sera chargée de la coordination entre les acteurs et du suivi des actions mises en place pour en faire une évaluation.

En premier lieu et après avoir rencontré les différents acteurs locaux, la F.O.L. (Fédération des Œuvres Laïques) a réalisé en 2002 un diagnostic afin d'évaluer l'offre et les différents fonctionnements existants en matière d'animation et d'action éducative. Un comité de pilotage présidé par le Maire s'est constitué en avril 2002. Composé des services déconcentrés (Education Nationale, Jeunesse et Sports...) d'associations chartraises (sportives, culturelles, associations de parents...) des services municipaux (centre de loisirs, Igloo...) de jeunes (CMJ...) et bien sûr des 4 établissements scolaires (trois écoles et le Collège), ce comité, divisé en groupes de travail, planche depuis un an sur des actions réalisables auprès des jeunes. Ces réunions permettent d'échanger les expériences, de se rencontrer pour tenter de coordonner les pratiques et parfois de remettre en question ses habitudes. Les associations chartraises se sont associées au projet afin de sensibiliser les jeunes en leur permettant de faire eux-mêmes le choix de leurs loisirs. Par exemple, l'idée d'une initiation au volley, au saxophone ou encore à l'aquarelle sur les temps périscolaires a été évoquée.

Ainsi, une multitude de propositions concrètes commencent à apparaître grâce à l'investissement des acteurs éducatifs locaux. Les premières actions verront le jour en novembre 2003 après les vacances de la Toussaint. Quelles que soient les actions menées, la préoccupation reste la responsabilisation des jeunes pour les aider à devenir des citoyens actifs.

## SOMMAIRE



### Vivre à Chartres

- Environnement
- Vie économique



### Infos municipales

- Edito
- Conseil Municipal du 19 mai
- Expression de la majorité



### Infos municipales

- Intercommunalité
- La commission communale des impôts
- Expression de l'opposition



### Culture

- Ecole Intercommunale de Musique
- Info net
- Un challenge pour la tolérance



### Chartres en couleurs

- Les sports de filet
- L'Amicale Laïque

### Environnement

#### la jeune génération s'investit

Le respect et l'amour de la nature s'apprennent dès le plus jeune âge et s'entretiennent en grandissant. Les jeunes Chartrains deviendront certainement des adultes soucieux de la protection de l'environnement. En effet, de la Halte-Jeux à l'Auditoire en passant par l'Igloo et le Centre de Loisirs, différents projets liés à la nature se développent à l'initiative des jeunes et des encadrants.



A 2 ans, quel bonheur de "patouiller" dans la terre.

#### A la halte jeux...

Les «grands» n'ont pas l'apanage du jardinage et les petits pensionnaires de Tintinabulle l'ont prouvé ! Enveloppés dans des cirés, les mains dans le terreau, le sourire aux lèvres et les yeux ébahis, la séance de plantation du 22 avril à la halte jeux a été un succès ! Cette sensibilisation à la nature

permet aux tout-petits de développer leurs capacités motrices et sensorielles : manipuler la terre, sentir les plantes, séparer les graines selon les formes et les couleurs, semer, arroser... attendre. Petite graine deviendra grande et "petit Chartrain" deviendra un adulte respectueux de la nature !

#### A l'Auditoire...



Sculpture d'objets recyclés au cœur des plantes.

Les classes de CE1 de l'Ecole de l'Auditoire ont fait de la protection de l'environnement et du tri sélectif leurs «chevaux de bataille» pendant toute cette année scolaire. Leur projet les a conduit en visite au Salon Ludomania où ils ont appris à reconnaître les familles de déchets et à les trier. Avec le printemps, les élèves ont choisi de mettre les mains dans la terre ! Après une visite très instructive aux Serres Municipales, ils ont réalisé un jardin mobile dans une ancienne poubelle. Ainsi «tournesols géants, trompettes des anges et amours en cages» cohabitent dorénavant aux côtés des manuels d'orthographe et d'histoire.



Les ados de l'Igloo n'ont aucun "petit problème" dans leur plantation.

#### A l'Igloo...

Qui a dit que les ados ne s'intéressaient pas à la nature ? Courant avril, le centre d'animation chartrain a vu une de ses anciennes benches à ordures métamorphosée en benne à nature. La structure autrefois grise, illumine aujourd'hui la cour de l'Igloo grâce à des graphes multicolores. Un jardin zen et naturel

composé de bambous, de plantes d'amour (parfum vanillé) et autres marguerites, bleuets ou pois de senteur s'échappe de la benne. Cet espace vert monté sur roulettes sera entretenu par les jeunes. Cette réalisation originale a permis à chacun de s'exprimer sur la nature, les déchets et la perception de l'art dans les espaces publics.



Le jardin des enfants dans le parc du centre de loisirs.

#### Au Centre de Loisirs...

Depuis près d'un an, les enfants qui fréquentent le centre de loisirs des Longues Hayes ont pu donner des petites leçons de «nature» à leurs parents ! Les espèces végétales et animales n'ont plus de secret pour eux ! Outre la réalisation d'un igloo vivant et évolutif en saule tressé, d'un nid d'oiseau à taille d'enfant ou encore de la

plantation d'espèces aromatiques et médicinales, les jeunes ont pris conscience de la fragilité de la nature et de la nécessité de respecter notre environnement. Ce sera d'ailleurs le thème principal de la grande fête de fin d'année qui aura lieu le 25 juin. Le «chansonnier» STEFAN animera l'après-midi avec ses farandoles de chansons sur les petits animaux des forêts : «Noisette et ses amis».

### Vie économique

#### Tabac-Pressé Le Korrigan

Depuis le 1<sup>er</sup> avril, Eric et Christèle GEFRIAUD ont repris les rennes du Tabac-Pressé du Centre Commercial. Après plusieurs années dans la grande distribution à Saint-Brieuc, ils ont souhaité se rapprocher de leur commune d'origine : Bain de Bretagne et reprendre un petit commerce. C'est un premier bilan très positif qu'ils dressent après

quelques mois d'activité : "La clientèle chartraine est fidèle et agréable, nous apprécions beaucoup cette proximité presque amicale avec les habitants." Journaux, papeterie, timbres, cigares... le Korrigan vous accueille du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30 et le samedi de 7h30 à 19h30. Le Korrigan - Centre Commercial : 02 99 41 21 14.



Christèle et Eric GEFRIAUD

#### Commémoration du 8 mai



Médaillés du titre de Reconnaissance de la Nation : Michel DURAND, Daniel GEFROY, Albert HOUDEAU, Constant MENAY, François POULIQUEN, Alain SAUVAGE, René CARADEC et Francis ROBERT. Croix du Combattant : Yves DELARUE, Henri HUCHET et François POULIQUEN. Médaille commémorative remise à Joseph REILLON. A cette occasion Philippe BONNIN, Maire, s'est vu remettre une médaille d'honneur, des mains de Joseph LE MABEC, Président de l'UNC.

#### Je donne mon sang... et toi ?



Après son Assemblée Générale du 29 mars dernier, le nouveau Bureau de l'Amicale des Donneurs de Sang a été constitué incluant des membres de Chartres de Bretagne et de Pont-Péan. Dès vendredi 13 juin, ils s'attèlent à l'organisation d'une après-midi de collecte salle Victor Basch de 15h30 à 19h.

## agenda . . .

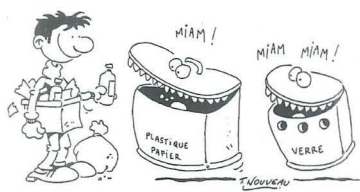
- **Vendredi 13 juin de 15h30 à 19h**  
Don du Sang  
Salle Victor Basch
- **Vendredi 13 juin à 19h**  
Assemblée Générale  
Association Volley-Ball.  
Salle Rabelais Pôle Sud
- **Vendredi 13 juin à 18h**  
Cérémonie Mérite Sportif  
Salle Copernic de l'Espace  
Brocéliande (réservée aux  
associations chartraines).
- **Samedi 14 juin**  
Fête des Ecoles Publiques  
Terrain allée des Tennis
- **Dimanche 15 juin**  
Fête de l'Ecole Sainte Marie  
Terrain allée des Tennis
- **Vendredi 20 juin à 19h**  
Réunion plénière du  
Conseil Municipal des Jeunes  
Salle du Conseil en Mairie
- **Vendredi 20 juin à 19h30**  
Assemblée Générale  
Association Yoga.
- **Vendredi 20 juin**  
Fête de la Musique
- **Mardi 25 juin à 18h00**  
Installation du Conseil des Sages  
Salle du Conseil en Mairie.
- **Lundi 30 juin à 18h30**  
Conseil Municipal  
En Mairie.

## Les principales décisions du conseil municipal

19 mai 2003

### Aménagement de l'Espace

- Schéma départemental pour l'accueil des gens du voyage : à une échéance de 3 ans, il prévoit une offre de 777 places dont 392 à Rennes Métropole. À Chartres, le futur terrain situé au sud de la Z.A. de la Croix aux Potiers offrira 16 places.
- Garages aux abords ouest de la Mairie : ils permettront le rangement de 3 véhicules municipaux. Superficie : 60m<sup>2</sup>. Coût : 36 000 € HT.
- Eclairage public : rénovation rue de Brocéliande et parking école maternelle. Coût : 47 757 € HT.



- Collecte sélective : convention avec Rennes Métropole pour l'aménagement des sites de collecte de verre et recyclables situés sur la voie publique.

### Finances

- Tarifs 2003-2004 pour les services et activités en régie : augmentation de 2,6%.
- Bibliothèque Ilomo : gratuité pour les moins de 25 ans et les nouveaux lecteurs (1<sup>ère</sup> année). 6.65 € pour les plus de 25 ans.
- Tarifs école de musique : augmentation entre 2,6 et 3,30 %.
- Répartition intercommunale des charges des écoles du 1<sup>er</sup> degré : concerne les élèves extérieurs à la



commune et scolarisés à Chartres. Par référence au tarif pratiqué par Rennes, la somme due par les communes de résidence des élèves est de : 350 € pour un élève de maternelle et 123 € pour un élève de primaire.

### Personnel

- Intégration des emplois jeunes pour lesquels le contrat arrive à échéance. Ils seront intégrés en catégorie C et leur salaire sera maintenu. Il s'agit des emplois suivants :

- Reporter informateur communal (pouvant évoluer en catégorie B),
  - Agent chargé de la coordination intergénérationnelle,
  - Agent chargé de la gestion de l'espace et préservation du patrimoine naturel,
  - Agent chargé de la gestion et de l'animation de la galerie d'exposition (pouvant évoluer en B),
  - Agent d'animation auprès du public adolescents et jeunes adultes.
  - Création d'un poste d'attaché principal : il occupera l'emploi de Directeur Général des Services. Il prendra ses fonctions à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2003. Un logement de fonction lui sera attribué moyennant un loyer.
- Sur l'ensemble des points ci-dessus, les élus de la minorité n'ont pas pris part au vote.

### Affaires générales

- Indemnités des conseillers municipaux délégués : il est décidé conformément à la loi sur la démocratie de proximité, suite à la revalorisation de l'enveloppe globale destinée aux adjoints, d'attribuer une indemnité aux nouveaux conseillers acceptant une délégation. Les élus de la minorité n'acceptent pas de prendre de délégation. Il est donc proposé d'accorder un crédit d'heures pour 4 élus minoritaires d'un montant trimestriel de 1721 €.

Les élus de la minorité votent contre les indemnités aux conseillers délégués et contre le crédit d'heures. Après ce vote, ils quittent la séance.

- Conseil des Sages : les 20 membres du Conseil des Sages seront installés le 25 juin. Sans pouvoir de décision, il étudie et donne son avis sur les dossiers émanant de la population et des associations.
- Retrait d'un emploi de psychologue à l'école élémentaire : la circonscription de Chartres englobant Vern sur Seiche, l'emploi est créé dans cette ville. 5 votes contre, 20 abstentions.
- Règlement colombarium : en cas de retrait d'une urne avant expiration de la concession, il pourra être procédé à un remboursement de droits.
- Extension de la compétence pour la création et la

gestion d'un crématorium à Rennes Métropole dans la perspective de la création d'un crématorium.

- Centre d'accueil demandeurs d'asile du canton de Bruz (CADA) : la commune adhère à ce projet. Le besoin est de 400 logements sur le département.
- Il est procédé à la nomination de M<sup>me</sup> Offelman à la commission administrative du CCAS.

### Informations diverses

- Arrêté préfectoral pour l'exploitation d'un élevage de porcs à Pont-Péan (EARL Ferme du Tellé).
- Démarrage de l'usine Visteon, le 5 juin.
- Les plans de ville seront mis en place sur les panneaux d'information à la fin mai.
- Vote d'une résolution pour la réalisation de la ligne TGV entre Le Mans et Rennes.
- Jury d'assises : 21 Chartrains tirés au sort pour une éventuelle participation au jury d'assises
- Parole au public : intervention de C. Launay concernant la situation de l'Orchestre de Chartres et les difficultés de partenariat avec l'école de Musique.

### En savoir plus...

Vous pouvez consulter le compte-rendu intégral du Conseil Municipal en Mairie aux heures d'ouverture.

## Expression de la majorité

### Indemnités et défraiement des élus : précisions

La loi «démocratie de proximité» (Gvt Jospin, fév. 02) a permis l'expression politique des élus dans le «Chartrain» et la revalorisation des indemnités pour les adjoints. En réalité, notre option n'a pas été d'augmenter leur rémunération mais d'indemniser les conseillers municipaux qui les assistent dans le cadre d'une délégation (115 €). C'est la réalisation d'une mission conduite par les adjoints que le législateur a voulu reconnaître. C'est ce travail que les électeurs jugeront.

Nous pouvons regretter que la loi ignore la notion d'élus minoritaires (la situation serait plus claire), mais nous ne pouvons reprocher aux adjoints de partager

une partie de leur indemnité avec les conseillers chargés d'une mission. Dans son rôle, la minorité utilise évidemment son droit de critique (rarement constructif) des réalisations élaborées par la majorité ; voir «l'expression de l'opposition».

Avec le vote du 19 mai 2003, nous ne voulons ignorer l'opposition. Il a donc été décidé de mettre en place, comme le permet la loi, un remboursement pour missions et réunions tenues sur le temps de travail, soit 10h30 par trimestre et par personne, sur la base légale maximum d'une fois et demi le SMIC horaire. Cela représente une enveloppe de 1 721€, uniquement réservée aux 4 élus de l'opposition.

Notre position est claire : il y a reconnaissance indemnitaire (dans l'enveloppe de la dotation légale allouée aux adjoints) pour une participation aux projets, donc aux conseillers délégués qui assistent les adjoints. Notons que plusieurs élus majoritaires ont diminué leur temps de travail, pour se consacrer à leurs responsabilités municipales.

Inéluctablement, la minorité va se présenter en victime et nourrir ainsi la polémique. Comme il lui a été précisé, il sera toujours temps pour elle de solliciter le Maire en vue d'accomplir des missions dans une forme à débattre. En réalité, la majorité ne fait qu'appliquer la loi et si tel n'était pas le cas, les tribunaux sont à la disposition de nos opposants qui ont déjà

su les solliciter sans succès, à l'issue des élections de mars 2001.

Michel AUMIAUX, Georges AVIGNON, Jean-Paul BAURIN, Philippe BONNIN, Elie CHEVREL, Jean Louis COUDRAY, Michelle COURTET, Maryvonne DANGE, Fabienne DAUSSY, Marie Noëlle DELANOE, Bertrand DELOFFRE, Gylène DESCHAMPS, Michel DESREZ, Roger GAUTIER, Jean François GOALEC, Armand HERVE, Jean MARTINEZ, Françoise MOISAN, Nathalie NICOLLE, Danielle OFFELMANN, Marie PAYS, Florence POULAIN, Alain ROUXEL, René THOMAS, Sylvie TURBIN.

### CONTRAT ÉDUCATIF LOCAL ET SERVICE PUBLIC

Les missions d'une commune sont nombreuses et diversifiées. Sur cette question, Chartres de Bretagne n'est pas en reste, au contraire. La présentation du budget dans le «Chartrain» du mois dernier montre bien la présence de l'action municipale dans la plupart des secteurs de la vie locale.

Les missions qui se destinent aux jeunes (enseignement maternel et primaire, sports, culture, jeunesse) représentent une contribution en fonctionnement de 3 millions d'euros (19,6 MF). Il nous sera difficile de faire plus... par contre faire mieux, pourquoi pas !

Fort de cet objectif, Le chantier du Contrat Educatif Local (voir en 1<sup>ère</sup> page) est primordial.

En premier lieu, rappelons que la commune ne peut et ne doit pas être un banal prestataire commercial. Nos services municipaux se donnent le devoir de répondre à une mission que chacun en sa qualité de citoyen, et non pas de consommateur peut attendre de la collectivité.

Il est donc utile de faire régulièrement le point et d'analyser ce que nos actions d'accompagnement apportent à l'éducation pour contribuer à plus d'esprit citoyen dans les domaines de la vie associative, scolaire, culturelle, sportive, etc...

Nous ne faisons pas exception dans la démarche. D'autres communes voisines réfléchissent également dans le même sens pour mieux utiliser les fonds publics.

Cette approche d'audit doit nécessairement se faire avec tous les acteurs de la vie locale (éducation nationale, bénévoles et responsables associatifs, professionnels de l'animation...).

Notons également que la concertation en cours conditionne pour l'avenir la participation financière de nos partenaires : Caisse d'Allocation Familiale, Jeunesse et sports, entre autres.

Des propositions devront découler de ce travail et nous prendrons nécessairement toutes les mesures utiles pour adapter notre action. Ultérieurement, il y aura donc des choix à effectuer sur la base de ces propositions. Ils s'inscriront dans notre projet éducatif et de service public ; et certainement pas dans une démarche parfois trop fréquente de nos jours : la satisfaction d'intérêts particuliers (les lobbies) à l'encontre d'intérêts collectifs.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont pris sur leur temps personnel pour participer aux réunions et contribuer à cette tâche d'étude et projet, essentielle pour l'avenir de notre politique municipale en direction des jeunes.

Philippe BONNIN, Maire

## Cuisine Centrale une recette d'intercommunalité



Les bambins de l'école maternelle Sainte-Marie bénéficieront des services de la cuisine centrale.

Dès le 1<sup>er</sup> septembre, après plusieurs mois de travaux, la nouvelle cuisine centrale située à l'Espace Brocéliande produira 225 000 repas par an pour trois communes. Ce projet, né le 4 octobre 2001 avec la création d'un syndicat intercommunal de restauration, émane des communes de Chartres de Bretagne, Saint-Erblon et Pont-Péan. Ce nouvel équipement permettra d'élaborer tous les repas sur un site unique

et de les acheminer ensuite vers le lieu de consommation par liaison chaude. Transportés par camions, dans des caissons isothermes à une température au moins égale ou supérieure à 65° et consommés dans les deux heures qui suivent la fabrication, les aliments conservent ainsi intactes leur saveur et leur texture. En plus des communes de Saint-Erblon et de Pont-Péan, trois «sites satellites» seront livrés chaque jour : l'actuel restau-

rant scolaire (pour l'école de Auditoire, l'école Sainte-Marie, le centre de loisirs et le self municipal), l'école Brocéliande et le restaurant du Foyer Logement La Poterie, ce qui représentera près de 130 000 repas préparés chaque année. Cinq cuisiniers et quatre agents de restauration travailleront 7 jours/7 à la confection des repas dans le respect des règles de l'équilibre alimentaire et dans un souci d'hygiène et de sécurité.

### Composition du bureau du Syndicat

- **Président :**  
Denis DUAULT,  
(Pont-Péan),
- **Vice-présidente :**  
Marie-Noëlle DELANOE  
(Chartres de Bretagne),
- **Vice-président :**  
Jean-Marc RENOUL  
(Saint-Erblon).

## RENNES METROPOLE

### Infos communication



Rennes Métropole s'est ouverte sur le net à la fin du mois de mai.

Dans un premier temps, les rubriques transport, logement, traitement des déchets et emploi ont été mises en ligne. Fin juin, vous pourrez découvrir les pages consacrées aux 36 communes de la communauté d'agglomération ainsi que les thèmes de l'innovation et de la culture. Fin juillet, la vie étudiante, les actualités et le tourisme apparaîtront sur la "toile". A terme le site regroupera 130 rubriques, soit près de 150 pages.

Retrouvez toutes les informations concernant Rennes Métropole sur [www.rennes-metropole.fr](http://www.rennes-metropole.fr)

## La commission communale des impôts

Il existe dans chaque commune une commission communale des impôts directs composée de 9 membres (pour les communes de plus de 2000 habitants). Elle est composée d'un Président et de 8 commissaires titulaires et 8 suppléants désignés par le directeur des services fiscaux sur une liste de contribuables, dressée par le conseil municipal. La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal. Elle se réunit tous les ans et a pour principales missions de :



Réunion de la Commission le 10 avril dernier.

- dresser avec l'administration, la liste des locaux de référence retenus pour la détermination de la valeur locative des biens imposables à la taxe foncière sur les propriétés bâties et à la taxe d'habitation,

- déterminer la surface pondérée et établir les tarifs d'évaluation correspondants, - procéder à l'évaluation des propriétés bâties pour l'assiette des mêmes taxes et

arrêter les tarifs d'évaluation des propriétés non-bâties ; - donner un avis et formuler des observations sur la liste annuelle des personnes assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés, ou sur les réclamations portant sur une question de fait relative à certains impôts directs locaux. Sous la Présidence de M. Le Maire, la Commission chartraine s'est réunie le 10 avril dernier en Mairie afin de donner un avis sur les valeurs locatives des constructions nouvelles et additions de constructions achevées en 2002 sur la commune.

## Expression de l'opposition indemnité des élus : une discrimination inacceptable

La loi relative à la démocratie de proximité permet le versement d'une indemnité pour l'exercice effectif des fonctions de conseiller municipal. A Chartres de Bretagne, le Maire et toute son équipe ont décidé de distribuer l'enveloppe indemnitaire globale (revalorisée de plus de 30 %) à l'ensemble des élus de la majorité. Pour les conseillers de la minorité : RIEN. Le moyen choisi pour nous exclure de cette disposition est le suivant : en plus des 8 adjoints et des 6 conseillers délégués, le Maire accorde

une délégation aux 10 autres conseillers de la majorité et, simultanément, fait adopter par le Conseil Municipal le principe d'une indemnité pour ces nouveaux délégués. Ce même Conseil Municipal refuse toute indemnisation aux conseillers de l'opposition (non adjoints et non délégués par logique). Dans cette manœuvre politique, nous dénonçons une utilisation abusive de la réglementation destinée à masquer une discrimination. Mais cette discrimination est bien présente et réelle. Nous ne pouvons ni la tolérer, ni l'accepter.

Notre réaction ne se situe pas sur le plan financier, mais sur celui de l'équité qui n'est pas respectée. De plus, l'esprit de la loi, qui est de valoriser et d'inciter les concitoyens aux responsabilités locales ainsi que d'améliorer les conditions d'exercice de ces responsabilités est complètement bafoué. Nous ne pouvons accepter de délégations, synonymes de co-gestion et de coresponsabilité ; car et surtout, dans cette situation nous perdrons notre rôle critique mais constructif d'élus de l'opposition. En outre, une commune de notre taille a-t-elle besoin de

16 conseillers délégués ? Ces délégations seront-elles réelles sur le terrain ou bien resteront-elles fictives ? Les Chartains apprécieront ce choix réfléchi et décidé par leurs représentants... Nous sommes vraiment choqués par cette manière de faire. Nous insistons sur notre investissement effectif et notre place au sein du Conseil Municipal. L'ignorer ou ne pas le reconnaître dans cette circonstance est un rendez-vous manqué très regrettable qui n'honore pas ses auteurs. Carmen BERTHOIS-SELLIN - Armel CHATEL - Jean-Pierre DAGORN - Bernard QUINTON

### Naissances

- 20 mars  
Maxime PROST  
22, impasse des Hébihens
- 5 avril  
Chloé DILIS  
12, allée de Fréhel
- 20 avril  
Linaël FRANCOIS  
5, mail Galilé
- 1<sup>er</sup> mai  
Florian TILLARD  
40, avenue de la Chaussairie
- 1<sup>er</sup> mai  
Mélissa PICHON  
8, rue Calarasi
- 12 mai  
Maélys ALCARAZ  
5, rue Louis Lumière.

### Mariages

- 10 mai  
Jean-Luc LARMOIRE  
et Christelle SAULNIER  
24, rue du Lyonnais
- 17 mai  
Gaël HAMON  
et Valérie FLAUX  
84, avenue de la Chaussairie

### Décès

- 20 avril  
Henri GOUSSET  
8, rue du Gabouret

## Attention

### Modification dans la publication de l'Etat civil

Les dispositions de l'article 9 du Code Civil, aux termes desquelles chacun a droit au respect de sa vie privée, s'opposent notamment à la divulgation par des autorités publiques, telles les municipalités, à des tiers, quelle qu'en soit la qualité, de tout élément de la vie privée d'une personne sans le consentement de celle-ci.

**Les naissances, mariages et décès survenus dans une commune ne peuvent donner lieu à une publication dans le bulletin municipal sans autorisation écrite des intéressés ou de leurs proches.**

En conséquence, si vous souhaitez voir apparaître la naissance de votre enfant dans la rubrique Etat Civil du Chartrain, merci de faire parvenir un courrier précisant la date de l'évènement, le nom et l'adresse de l'enfant à l'attention du service communication de la Mairie. Pour les décès, la démarche est identique.

En ce qui concerne les mariages, un imprimé à remplir et à signer vous sera communiqué lors de l'établissement de vos démarches administratives en Mairie pour autoriser ou non cette parution dans le journal communal.

Ces nouvelles procédures prendront effet à partir du Chartrain de septembre 2003. Avant cette date, les évènements seront publiés sauf avis contraire des intéressés.



## ■ Ecole Intercommunale de Musique

Chant, violoncelle, orgue ou djembé, avec 350 élèves, 30 professeurs sur trois communes (Chartres de Bretagne, Noyal-Châtillon sur Seiche et St Jacques de la Lande) l'Ecole Intercommunale de Musique affiche une bonne santé et ne cesse de renouveler ses enseignements pour répondre aux souhaits des élèves quel que soit leur âge. Aujourd'hui, l'école tend à accroître ses activités vers des ateliers de musique assistée par ordinateur, électro-acoustique

(synthétiseur, prise de son...), percussions tactiles, techniques vocales, éveil musical ou encore musique de chambre. L'école a aussi pour ambition de développer la pratique des musiques traditionnelles (bombarde, biniou, cornemuse...) Le 18 avril dernier, les élèves ont mis leur enseignement en pratique lors d'un concert au Pôle Sud. Des instruments classiques aux musiques actuelles, le spectacle a fait salle comble.



Un apprentissage de toutes les musiques à tous les âges.

Inscriptions pour l'année 2003-2004 : Ecole de Musique 4, rue Antoine Chatel - Tél. 02 99 41 35 18 pour rendez-vous.

## Vendredi 20 juin... Chartres fête la musique...



### Fête de la MUSIQUE

Dès 18h des groupes de musiques actuelles de l'Ecole Intercommunale de Musique se produiront au Square Newcastle West.

Puis «triple scène musicale» sur l'Esplanade des Droits de l'Homme : l'Orchestre de

Chartres de Bretagne ouvre la soirée à partir de 20h30 ; à 21h30 le groupe ZIG-WAN prend le relais avec ses rythmes reggae ; il cède sa place vers 22h30 à Jean-Luc Amestoy Trio pour un bal swing musette.

Parallèlement, dès 21 h à l'Eglise, vous pourrez écouter les ensembles vocaux de l'association «Le Diapason» et de l'Ecole Intercommunale de Musique.

De plus, comme chaque année, certains bars de la ville donnent le tempo en recevant des groupes musicaux.

- Central Bar : soirée «Années 80»
- Le Refuge : «Boom-Boom Boys» à 19h30 et à 22h «Sound of a gun»
- Bar des Sports : «La dernière fois»
- La Brique Rouge : «Comme un p'tit bal musette»

Plaquette disponible en Mairie et dans les commerces.

### Info Net

L'été, une très grande variété de festivals permet de s'évader sans quitter la Bretagne. Vous apprécierez alors le dynamisme et la richesse du patrimoine culturel breton encore très vivant : fest-noz, cours de danse, fête de la pêche, chants marins ou harpe celtique !

C'est aussi l'occasion de découvrir d'autres musiques et cultures avec notamment des concerts de jazz, de musique électronique, africaine, et un spectacle de claquette !

#### Sites

- www.harpe-celtique.com (Juillet à Plouer/Rance)

- www.festival-cornouaille.com (Juillet à Quimper)  
 - www.tapbreizh.net (Juillet à Trégunc)  
 - www.festival-terre-neuvas.com (Juillet à Dinan)  
 - www.vieillescharrues.asso.fr (Juillet à Carhaix)  
 - www.autourdublues.com (Août à Binic)

- www.mondialfolk.org (Août à Plozevet).

Pour ne pas réduire l'information à cette liste loin d'être exhaustive, retrouvez dans le Chartrain de juillet août d'autres sites de festivals d'été.

Pour tous renseignements : Sven WACQUET au Cyberspace, 02 99 77 17 50.

## Festivals d'été...

## ZOOM SUR

## ■ Un challenge pour la tolérance

Sportifs, volontaires et débrouillards... ces adjectifs qualifient parfaitement Cédric LESNE et Foued BOUCHNAK. Ces deux copains s'engagent fin juin dans un tour de France un peu particulier. En effet, handicapés moteur, c'est en fauteuil roulant électrique qu'ils parcourront près de 1000 km en 16 étapes de l'Ille-et-Vilaine à la Seine-et-Marne en passant par le Haute Garonne ou encore la Côte d'Or.

Les deux jeunes ont choisi l'Esplanade des Droits de l'Homme à Chartres de Bretagne comme point de départ de leur périple sur les départementales françaises.



Cédric LESNE et Foued BOUCHNAK équipés pour leur Tour de France.

Ainsi, le lundi 30 juin à 8h30, Cédric, Foued, une équipe de bénévoles accompagnateurs et plusieurs véhicules de convoi prendront la route pour un mois. Ce défi voit le jour grâce aux

différentes actions de l'association «Bretons purs beurs» créée en 2001 par Cédric (Président) et Foued (Vice-Président). Elle milite pour la solidarité et la tolérance dans tous les domaines : «Dans le

cadre de notre association et pour financer une partie du tour de France, nous avons organisé deux concerts intitulés «Tolérance Party» et trois soirées couscous qui ont connu un réel succès».

Les échanges culturels et les rencontres intergénérationnelles représentent les principales préoccupations de cette association. D'ailleurs tous les Chartrains et plus particulièrement les enfants sont invités à assister au départ du premier Tour de France du genre le 30 juin au matin.

Renseignements et contacts : Association «Bretons purs beurs» - 31, avenue du Haut Sancé à Rennes. Tél. 02 99 26 17 84. E-mail : cedric.35@wanadoo.fr

### Pôle Sud

• Fermeture du Centre Culturel du mardi 15 juillet au lundi 25 août inclus.

### Atelier Théâtre

• Spectacle «ados» : mercredi 18 juin à 20h. (entrée libre).

• Spectacle 8-10 ans et 10-12ans : mercredi 25 juin à 17h et 18h (entrée libre).

### Ateliers Expression Artistique

• Si vous souhaitez participer à un des ateliers proposées par le Pôle Sud à partir de septembre 2003 : arts plastiques, peinture, théâtre ou poterie, inscrivez-vous au secrétariat du Pôle Sud jusqu'au samedi 12 juillet et à partir du 26 août.

### Carré d'Art



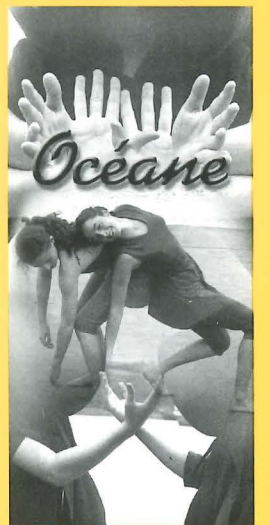
• Présentation des travaux des ateliers d'arts plastiques (enfants, adolescents et adultes). Jusqu'au 19 juin

• Exposition annuelle des réalisations du Photo-club Chartrain. Du 25 juin au 12 juillet : vernissage le 27 juin.

### Danse Contemporaine

• L'école présente son spectacle sous la forme d'une déambulation chorégraphique dans les rues chartraines de toutes les classes de l'école. Du square du Dr Korczak au square Newcastle West, venez nombreux admirer les danseurs. Le mardi 17 juin à partir de 19h,

### Compagnie Océane

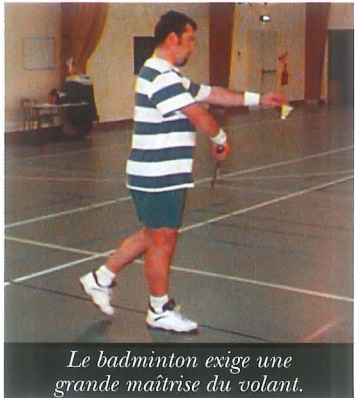


• Les danseuses de la Compagnie de danse contemporaine présentent leur nouveau spectacle en avant-première au Pôle Sud : AM STRAM GRAM le jeudi 3 juillet à 20h30 Entrée : 4€.

## VIE ASSOCIATIVE

### Quand le sport... nous prend dans ses filets

**Badminton, Tennis, Volley-Ball ou Tennis de Table, chacun peut trouver sur la commune "le filet qui lui convient".**

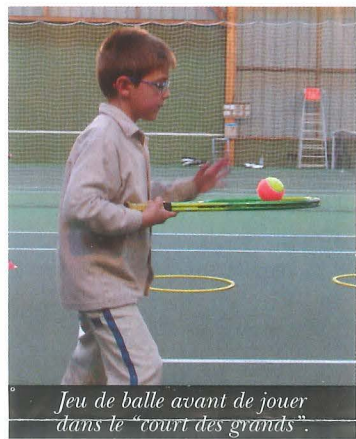


Le badminton exige une grande maîtrise du volant.

• La pratique du Badminton est ouverte aux enfants et aux adultes (détente et compétition) grâce à l'association Bad'in. L'année 2002-2003 a été fructueuse en victoires pour le club chartrain qui voit son équipe de départementale 1 projetée en régionale 2. Ce sport, pratiqué il y a plus de 2000 ans déjà par les Chinois, connaît depuis quelques années en France une formidable ascension. Les amateurs du volant pourront trouver à Chartres un club dynamique, autant dans les résultats que dans l'esprit.

• Si vous êtes plutôt attiré par la petite balle jaune, l'association chartraine de Tennis saura répondre à toutes vos attentes en matière de cours, d'entraînements et d'accès à la compétition. En effet, elle s'appuie sur ses 237 adhérents pour engager 5 équipes masculines, 4 équipes féminines et 6 équipes jeunes dans divers

championnats. D'ailleurs, l'équipe 1 monte en régional 1 sous l'impulsion de son moniteur Stanislas Olivier, breveté d'Etat. Le mot tennis vient du vieux français tenetz. A l'époque du jeu de Paume (son ancêtre) le serveur poussait cette exclamation avant d'envoyer la balle. Au fil des siècles, le jeu s'est largement démocratisé en évoluant dans ses règles. Néanmoins la passion demeure et les «aficionados» peuvent venir la partager au sein du club chartrain.



Jeu de balle avant de jouer dans le "cort des grands".

• Du côté de la «table», on ne compte plus les succès des pongistes chartrains. L'équipe fanion du Tennis de Table a créé l'évènement en 2002 en accédant à la régionale 1 pour la première fois de son histoire. Cette performance n'est pas isolée au sein du club. Depuis l'arrivée de Lise Tizon, entraîneur brevetée d'Etat,

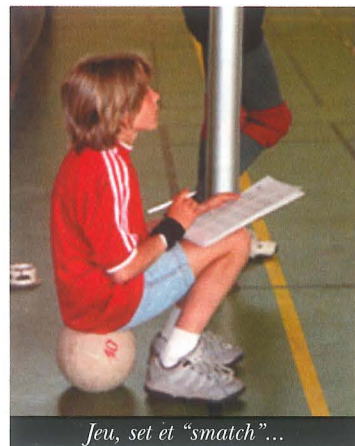


À table, il faut savoir saisir la balle au bond.

l'association chartraine ne cesse de se développer et compte actuellement plus de 80 membres. Ce sport, né à la fin du XIXe de l'imagination d'un Anglais qui ne voulait pas se «mouiller» en jouant dehors au tennis, attire chaque année de plus en plus d'adhérents, surtout chez les jeunes qui constituent à Chartres, par exemple, près de la moitié de l'effectif du club.

• Rassemblez des joueurs pour créer des équipes qui s'affrontent de chaque côté d'un filet suspendu... on entre dans l'univers du Volley-Ball. Imaginée par un pasteur américain en 1895, cette discipline compte aujourd'hui le plus grand nombre de licenciés au monde. Le club chartrain n'est pas en reste puisque les filles de l'équipe régionale, après 4 années consécutives d'ascension, terminent cette

saison 2<sup>e</sup> de leur championnat et demi-finalistes de la Coupe de Bretagne. De la détente à la compétition, à partir de 10 ans, les amateurs peuvent s'essayer au smash ou au service.



Jeu, set et "smatch"...

#### Contacts

- **Association Badminton : Bad'in, Président, Sébastien GUERET.**  
Tél. 02 23 50 02 98.
- **Association Tennis : Président, Michel MORA.**  
Tél. 02 99 41 10 24.
- **Association Tennis de Table : Président, Jacques SOULAS.**  
Tél. 02 99 41 11 28.  
<http://www.multimania.com/espchartres>.
- **Association Volley-Ball : Présidente, Véronique JOUAUD.**  
Tél. 02 99 41 14 40.  
(Ces associations sont membres de la Fédération Espérance).

## ENFANCE JEUNESSE

### L'Amicale Laïque une année très active

Les CP de l'Auditoire ont été sensibilisés toute l'année à la sécurité en bicyclette. En juin, ils ont bouclé leur projet avec une sortie à Plouay, capitale du vélo ! ... En avril, les CE1 et CE2 ont passé une journée peu ordinaire au parc préhistorique de Monténeuf... Deux spectacles ont ravi les maternelles de Brocéliande en mars et mai... Beaucoup d'autres activités ont ponctué la vie scolaire des deux écoles publiques durant l'année grâce à l'action de l'Amicale Laïque. Pascal DANIEL, son président définit le rôle de l'association : «notre objectif est

d'une part de favoriser les activités péri et extra scolaires (sorties, spectacles...) et d'autre part de privilégier des échanges et des rencontres entre les parents.»

Pour participer au financement de ces projets, deux spectacles ont été donnés au Pôle Sud. De plus, les élèves des écoles publiques et leurs parents se retrouvent pour la traditionnelle fête qui aura lieu le 14 juin, allée des Tennis. Cette grande manifestation annuelle donnera lieu à deux défilés, des démonstrations de danses, chansons et poèmes, des jeux (pêche à la ligne, tombola, structure gonflable...) un



Souvenir du défilé de la fête des écoles publiques 2002.

dîner musical et enfin, à la nuit tombée, l'embrasement d'un grand feu de joie : «la fouée»! Une belle journée en perspective qui se concrétise chaque année grâce au dynamisme des enseignants et des parents membres de l'association. Cependant,

pour assurer la pérennité de toutes ces activités, l'association lance un appel à d'autres parents pour venir grossir les rangs.  
Contact : Amicale Laïque - Président : Pascal DANIEL - 2, rue Madame de Janzé  
35131 Chartres de Bretagne - tél. : 02 99 77 17 18

## Vie associative

### • Amicale Œnologique Chartraine

L'association propose à ses adhérents de découvrir le patrimoine vinicole français grâce à des initiations à la dégustation, des ateliers culinaires (accord du vin et des mets) ou encore des voyages de découverte dans les vignobles. Pour la prochaine saison, les inscriptions aux différentes soirées seront possibles lors du Forum des associations le 6 septembre. Le programme des activités 2003/2004 pourra être consulté sur le site Web de l'association dès la fin du mois de juin.  
AOC 3, rue Antoine Chatel à Chartres tél. : 02 99 41 36 59. Mail : [amicaleochartraine@aol.com](mailto:amicaleochartraine@aol.com) et le site web : <http://amicaleochartraine.free.fr>

### • Les Foulées Chartraines

La 30<sup>e</sup> édition des Foulées se déroulera le dimanche 21 septembre au Parc des Loisirs.

### • TERIA



En visite en France, une délégation malienne de Mopti a été reçue par les membres de l'association TERIA et la Municipalité chartraine les 4 et 5 mai derniers. Au lendemain d'une soirée riche d'échanges conviviaux, les invités ont visité le Collège de Fontenay, l'école Brocéliande ainsi que la bibliothèque l'Illomo.

## Enfance-jeunesse

### • Été jeune à Chartres !

**Halle des Sports :** du 30 juin au 1<sup>er</sup> août et du 18 au 29 août, du lundi au vendredi de 20h à 22h. Hand-ball, basket-ball, volley-ball, tennis de table, badminton, hockey...

**Centre d'animation l'Igloo :** du 30 juin au 29 août, du lundi au vendredi de 14h à 18h : Billard, baby-foot, tennis de table, jeux de société...

**Salle Rabelais (Pôle Sud) :** du lundi au vendredi de 20h à 1h. Billard, baby-foot, tennis de table, jeux de société... Possibilité de programmer des activités avec les animateurs : expression graph, hip-hop, photo...  
Entrée libre sur ces 3 sites.  
2 animateurs par site.

### LE CHARTRAIN

Mairie. 35131 Chartres-de-Bretagne  
Tél. 02 99 77 13 00.  
[commune.chartres@voila.fr](mailto:commune.chartres@voila.fr)

**Directeur de Publication :** Philippe Bonnin • **Responsable Comité de Rédaction :** Georges Avignon • **Comité de rédaction :** D. Grelier, R. Guéguen • **Responsable Service Communication :** Paulette Connan. • **Rédaction :** Gwenola Ory-de Certaines • **Maquette :** Fabienne Faujour.